

LE REVENU UNIVERSEL, UNE IDÉE NEUVE EN EUROPE

Un capital distribué à chaque individu dès la naissance peut-il contribuer à changer notre rapport au travail et à réduire les inégalités de patrimoine ?

Le revenu de base est passé de l'utopie philosophique à une possibilité concrète

Initialement formulé dans *L'Utopie* de Thomas More au XVI^e siècle, le revenu de base est une idée qui traverse les âges et dont la portée connaît un écho particulier aujourd'hui. Revenu de base, revenu universel, revenu d'existence, les terminologies sont nombreuses. Elles correspondent pourtant toutes à une notion commune, définie ainsi par les mouvements militants nationaux et internationaux : « C'est un droit inaliénable, inconditionnel, cumulable avec d'autres revenus, distribué par une communauté politique à tous ses membres, de la naissance à la mort, sur base individuelle, sans contrôle des ressources ni exigence de contrepartie. »

Alors que des expérimentations fleurissent à travers le monde, de la Finlande au Kenya, en passant par le Canada, force est de constater que le

rents et peuvent s'éloigner des principes de la définition originelle. Au risque parfois de dévoyer l'idée, volontairement ou non.

Des expérimentations en cours

À l'échelle européenne, les partis écologistes ont été les premiers à soutenir l'idée, notamment en France, en Finlande et aux Pays-Bas. Ont suivi des partis dits de la gauche sociale démocrate plus traditionnelle. À présent, le revenu de base est particulièrement soutenu à gauche, mais il sied également à certains partis néolibéraux, même si leur projet idéologique relève souvent d'une altération du terme : la plupart du temps, l'objectif est de rompre avec la logique de protection sociale universelle, en renforçant la conditionnalité des aides sociales.

En France, les initiatives et les débats actuels témoignent de l'évolution du revenu de base universel. Il a été placé au cœur des débats de la

campagne présidentielle de 2017 par le candidat socialiste Benoît Hamon, et plusieurs initiatives expérimentales sont, depuis, lancées ou en préparation. En janvier 2018, Damien Carême, maire écologiste de Grand-Synthe, dans le Nord, a annoncé sa volonté d'expérimenter un revenu de base dans sa ville. Un projet ambitieux qui nécessitera plusieurs années de préparation, raison pour laquelle il a décidé d'instaurer un minimum social garanti comme étape transitoire.

En septembre 2018, Emmanuel Macron a annoncé la mise en place, dans le cadre de son plan de lutte contre la pauvreté, d'un « revenu universel d'activité » (RUA), reprenant sciemment la terminologie de Benoît Hamon pour une proposition qui n'aurait d'universel que le nom. D'après les informations connues

sur ce projet, qui verrait le jour en 2020, le RUA viserait uniquement les personnes en recherche d'emploi et serait conditionné à « l'obligation d'inscription dans un parcours d'insertion, qui empêche de refuser plus de deux offres raisonnables d'emploi ou d'activité figurant dans son contrat ». Il s'agit d'une belle opération de communication politique, au risque bien réel de régression sociale.

En janvier 2019, le groupe socialistes et apparentés à l'Assemblée nationale a déposé une proposition de loi d'expérimentation territoriale visant à instaurer un « revenu de base » sur les territoires volontaires, un projet élaboré et soutenu par dix-huit présidents de département à majorité socialiste. Ce projet visait en réalité à expérimenter le versement automatique du RSA fusionné à la prime d'activité, voire, dans certains cas, aux aides pour le logement, ainsi que son élargissement aux jeunes de 18 à 24 ans. Cette proposition a néanmoins été rejetée par la majorité LRM, prétextant le possible doublon avec le projet de RUA du gouvernement.

Un questionnement de fond

Les risques de dénaturer le revenu de base vont de pair avec sa popularité croissante. Au-delà des partis politiques, l'idée apporte aussi des réponses concrètes à la crise sociale que connaît actuellement notre pays. Le revenu universel fait l'objet de plusieurs propositions populaires dans le cadre du grand débat national et constitue un sujet de discussion au sein du mouvement des « gilets jaunes ». Qu'il s'agisse de précarisation de l'emploi, en particulier chez les femmes, de souffrance au travail, de « bullshit jobs » – ou « boulots à la con » –, de stigmatisation des personnes au chômage, notre rapport à l'emploi mérite un

questionnement de fond. Le revenu de base plaide d'autant plus qu'il permet d'interroger le sens que l'on donne au travail salarié, et plus gé-

néralement de réduire les injustices sociales sur lesquelles s'appuie notre système actuel.

Le manque de reconnaissance des activités effectuées gratuitement fait également partie de ces questionnements. Qu'il s'agisse du bénévolat, du militantisme politique, des productions artistiques ou du travail domestique, ces activités produisent des richesses sans lesquelles la société ne pourrait fonctionner. Continuer à développer une politique s'appuyant essentiellement sur l'emploi sans le questionner, dans sa nature et dans ses modalités, revient à nier le chômage de masse actuel, le mal-être que rencontrent nombre de salariés et le travail précaire. C'est aussi nier le fait que certains emplois ont un impact écologique et social négatif.

Ce logiciel aujourd'hui dépassé est voué à l'échec, en témoignent les mobilisations des « gilets jaunes ». Aussi, c'est en incluant le revenu de base dans un véritable projet de changement de modèle politique qu'il sera possible d'envisager une société socialement plus juste. Ce qui devient une perspective, malgré tout, de plus en plus réaliste. ■

Chloé Bonifas est chargée de la communication du Mouvement français pour un revenu de base (MFRB)
Camille Lambert est coordinatrice du comité d'action du MFRB ;
Nicolas Take est chargé des relations publiques du MFRB



PRINCIPALEMENT SOUTENUE À GAUCHE, L'IDÉE SIED AUSSI À CERTAINS PARTIS NÉOLIBÉRAUX, MÊME SI LEUR PROJET IDEOLOGIQUE RELÈVE SOUVENT D'UNE ALTÉRATION DU TERME

revenu de base est désormais passé de l'utopie philosophique à une possibilité concrète. Toutefois, les projets politiques qui se cachent derrière ces initiatives sont souvent très diffé-

Les débats au sein des « gilets jaunes » et les diverses initiatives politiques autour de l'idée de revenu universel témoignent de la popularité croissante d'un projet porteur de réponses à la crise sociale, estiment **Chloé Bonifas**, **Camille Lambert** et **Nicole Teke**, militantes du Mouvement français pour un revenu de base

Denis Consigny Réduire avant tout la fracture patrimoniale

L'ingénieur et président de l'AICU plaide pour la mise en place d'un capital universel, qui, selon lui, est la réponse la plus simple et la plus efficace à la crise des « gilets jaunes »



IL FAUT SIX
GÉNÉRATIONS
POUR PASSER DE
L'ÉTAT DE GRANDE
PAUVRETÉ AU
SALAIRE MÉDIAN

Ne sommes-nous pas en train de nous tromper de débat? Presque toutes les revendications, presque toutes les propositions portent sur l'amélioration des revenus nets, des pensions ou des prestations sociales. Pourtant, nous savons que les inégalités les plus fortes résultent des situations patrimoniales des Français. La simple observation des courbes de Lorenz suffit à s'en convaincre.

L'argent étant le sang de la vie économique et sociale, les gouvernements agissent comme s'ils ne pouvaient avoir d'influence que sur les flux, dont les stocks seraient une conséquence fortuite sur laquelle ils n'auraient aucune emprise. Même les récentes propositions du club de réflexion Terra Nova sur de timides modifications des règles de succession ont fait long feu. Les gouvernements se focalisent sur le lissage des trois premiers déciles de la courbe des revenus. Aujourd'hui, l'Etat verse à quiconque gagne moins de 1500 euros net une compensation d'au moins 500 euros par mois sous forme de RSA (revenu de solidarité active), d'allocations chômage ou d'aides à l'emploi. Ce faisant, il crée des trappes à bas salaires et des gouffres déficitaires.

A cela s'ajoutent les aides personnalisées au logement (APL), qui visent à préserver

le pouvoir d'achat et à pallier une des causes principales du déficit de compétitivité des entreprises françaises: les moindres loyers pratiqués en Allemagne qui font qu'à salaire égal le reste à vivre est nettement supérieur dans les grands bassins d'emploi d'outre-Rhin. Ces APL, au-delà de l'effet d'aubaine pour les propriétaires, représentent, pour un Français de 25 ans disposant d'une espérance de vie résiduelle statistique de 60 ans, un droit de tirage sur la solidarité nationale de 180 000 euros.

Pour autant, « ceux qui tombent pauvres restent pauvres ». Et, si nous continuons à vouloir résoudre ce problème avec la façon de penser qui lui a donné naissance, ils le resteront longtemps: selon l'OCDE, il faut en moyenne six générations à une lignée pour passer de l'état de grande pauvreté au salaire médian.

Depuis la fin des « trente glorieuses », les leviers proposés par Keynes pour corriger, en agissant sur les seuls flux, les dérives du système capitaliste sont manifestement devenus inopérants. Et ce pour au moins trois raisons: le constat du caractère fini des ressources, donc de la croissance, la concurrence mondiale sur les salaires et l'allongement de la durée de vie, qui fait que la majorité des héritiers sont mainte-

nant des retraités.

Absence de propriété

Aujourd'hui, il est impossible, avec un salaire normal, d'épargner si peu que ce soit après s'être logé, s'être nourri et avoir cotisé. En conséquence de quoi, l'absence de propriété, dont Karl Marx disait qu'elle était consubstantielle au prolétariat, perdure et prospère. D'où la fracture patrimoniale et ses conséquences délétères sur notre société.

A l'évidence, il serait nettement plus facile de s'efforcer de lisser les premiers déciles de la courbe de répartition des patrimoines. Le chemin a été tracé par Aristote puis confirmé par Thomas More (XVI^e siècle), les physiocrates (XVIII^e), François Huet (XIX^e), puis, plus récemment, par Bruce Ackerman, spécialiste de droit constitutionnel américain, et l'économiste Bernard Berteloot: c'est l'accès au capital pour tous.

Une première étape pourrait consister à confier, à chaque occupant d'un logement social qui en fera la demande, une avance cautionnée par l'Etat pour lui permettre d'acheter son logement. La cession de la moitié du parc représenterait la mise en circulation immédiate d'au moins 350 milliards d'euros dans l'économie

réelle. Une deuxième étape serait d'élargir ce dispositif à tous les citoyens en cours ou en instance d'accèsion à la propriété.

L'intérêt de cette stratégie est qu'elle ne nécessite aucune dépense, donc ni impôt ni endettement supplémentaire. Il s'agit juste d'un jeu d'écritures à somme nulle sur le long terme, et peut-être de la meilleure façon de distribuer utilement de l'« argent hélicoptère ».

Thibault Gajdos, chercheur du CNRS, a récemment écrit dans *Le Monde* que « pour peser dans le débat, mieux vaut être riche ». Nos concitoyens qui ont revêtu des tenues de chantier pour reconstruire notre modèle social s'efforcent de le contredire. Leurs demandes vont très au-delà des marges de manœuvre sur les flux. Dans ce contexte, l'instauration du capital universel apparaît comme la meilleure piste dont nous disposons pour résoudre la quadrature du rond-point. ■

Denis Consigny est ingénieur, président de l'Association intergénérationnels pour le capital universel (AICU)

Marc de Basquiat Quelle façon de tirer de l'expérimentation finlandaise ?

Pour l'économiste, l'abandon de la mesure par la Finlande le confirme : l'enjeu du revenu de base est avant tout fiscal. Il déplore que l'Etat français empile des dispositifs sociaux compliqués et inefficaces

Après trois années d'agitation médiatique, le gouvernement finlandais a annoncé qu'il ne donnera pas suite à l'expérimentation d'un prétendu « revenu de base » de 560 euros, qu'il a distribué pendant deux ans à 2 000 Finlandais tirés au sort parmi les plus défavorisés. En réalité, le dispositif testé n'avait qu'un vague cousinage avec ce que serait un véritable revenu universel : fiscal, individuel, à tous, sans condition. Refermer cette parenthèse approximative permet de reprendre l'étude de propositions plus sérieuses.

Car le regain d'intérêt mondial sur la thématique du revenu universel est impressionnant. Depuis cinq ans, des centaines d'articles et d'études plus ou moins fantaisistes sont publiés chaque mois sur le sujet. En juin 2016, le monde entier analysait le référendum suisse, qui proposait aux citoyens d'étudier une proposition délirante : 2300 euros pour tous, chaque mois. La campagne présidentielle française n'y a pas échappé, avec le passage d'une comète Hamon qui a semé une incompréhension massive sur son sillage.

Pour les 2 000 adultes sélectionnés en janvier 2017 parmi les chômeurs de 25 à 58 ans, le « revenu de base » administré par KELA, la

sécurité sociale finlandaise, a remplacé tout ou partie de l'allocation-chômage par une allocation d'un montant forfaitaire, 560 euros, assortie d'une promesse : vous la garderez jusqu'à fin 2018 même si vous retrouvez un travail. Logiquement, certains ont apprécié une prestation qui augmentait leurs ressources ou lissait des revenus irréguliers. Mais ont-ils retrouvé le chemin du travail pour autant ?

RMI, RSA, prime d'activité...

L'objectif du gouvernement finlandais était d'expérimenter une parade contre la désincitation massive induite par des prestations sociales très généreuses – nettement plus qu'en France. En Finlande, reprendre un travail ne paie pas. Un euro gagné par son travail, c'est presque autant de perdu sur ses prestations socia-

“

**EN FRANCE, IL
S'AGIT AVANT TOUT
D'UNE NÉCESSAIRE
RÉFORME DE L'IMPÔT
SUR LE REVENU**

les. Un piège infernal.

Le ministre des finances, Petteri Orpo, président du Parti de la coalition nationale, a commenté les premiers résultats de l'expérimentation, rappelant d'abord qu'il y était opposé dès l'origine. Le fait qu'il n'ait pas observé d'incitation à reprendre un emploi confirme son impression première. Il préconise aujourd'hui une simplification importante de la protection sociale, des allocations conditionnelles d'un niveau probablement inférieur aux 560 euros testés et des mécanismes incitatifs qui pourraient prendre la forme de dispositifs fiscaux.

La Finlande aura encore besoin de temps pour digérer les leçons de son expérimentation et rebondir. En France, le point de départ est techniquement plus favorable que le piège à chômeurs finlandais, mais à condition de ne pas se tromper de cible. Il est temps de recentrer le débat sur le vrai sujet. En France, il s'agit avant tout d'une nécessaire réforme de l'impôt sur le revenu.

En 1974, l'économiste Lionel Stoléro (1937-2016) proposait la création d'un impôt négatif. En 1988, il était appelé dans le gouvernement de Michel Rocard pour créer une prestation sociale, le revenu minimum d'insertion (RMI), ce qui ne correspondait nullement à l'approche fiscale initiale. En 1997, l'économiste François Bourguignon expliquait à Lionel Jospin comment éliminer les inconvénients avérés du RMI grâce à une réforme fiscale. Un long débat aboutit alors à la création, en 2001, d'une modeste prime pour l'emploi, forme minimale et éphémère d'impôt négatif.

Depuis cette époque, la France patauge dans l'ingénierie des prestations sociales. En 2007, Martin Hirsch défendait son revenu de solidarité active (RSA). En 2016, la prime d'activité fusionnait le RSA activité et la prime pour l'emploi, améliorant mécaniquement le taux de recours à la prestation. Après son étude de 2018 sur une « allocation sociale unique », Fabrice Lengart, commissaire général adjoint de France Stratégie, a été chargé par le gouvernement de définir le « revenu universel

d'activité », promis pour 2020 par le président Macron. On craint un nouveau pic record de complexité et d'opacité.

En 2014, dans le cadre du club de réflexion GenerationLibre, avec Gaspard Koenig, nous avons proposé « LIBER, un revenu de liberté pour tous ». Depuis cinq ans, nous demandons une réforme fiscale, mais l'administration résiste : pas question de mélanger le social et le fiscal ! D'un côté, Bercy fait entrer les sous ; de l'autre, le ministère des affaires sociales distribue avec discernement des aides spécifiques à ceux qui en ont vraiment besoin. Chacun son boulot.

Un gain significatif

Or la mise en œuvre du prélèvement à la source est l'opportunité de réaliser enfin l'adaptation automatique mensuelle aussi bien des prélèvements que des transferts monétaires à la réalité de la situation de chaque ménage. La solution est simple : remplacer la complication du calcul de l'impôt sur le revenu, du RSA et d'autres dispositifs par un crédit d'impôt individuel mensuel de 480 euros, venant en déduction d'un prélèvement de 23 % sur tous les revenus du mois, dès le premier euro.

Pour les personnes seules au RSA, le mécanisme fiscal est monétairement équivalent mais infiniment plus simple. Pour les contribuables des classes moyennes supérieures, cela ne change rien non plus. En revanche, pour les actifs aux revenus modestes, qui forment l'essentiel des cortèges de « gilets jaunes », la réforme fiscale permet un gain monétaire significatif. Elle sonne aussi le glas de 50 milliards d'euros de dispositifs « incitatifs » compliqués, paternalistes, épouvantablement coûteux et inefficaces. ■

Marc de Basquiat est ingénieur et docteur en économie, fondateur de StepLine Conseil, président de l'Association pour l'instauration d'un revenu d'existence

Martine Alcorta « Démocratiser le mérite »

L'élue Verte a défendu, en 2016, un projet qui oriente ce concept vers l'entrepreneuriat et permet de faciliter les transitions individuelles dans un monde du travail en pleine mutation

ENTRETIEN

Martine Alcorta est une élue écologiste indépendante au conseil régional de Nouvelle-Aquitaine. Dans le cadre d'un accord électoral signé en 2015 entre le Parti socialiste et Europe Ecologie-Les Verts, elle avait été mandatée pour travailler sur le revenu universel.

Pourquoi avez-vous travaillé sur le revenu universel ?

D'abord pour déconstruire les représentations et combattre les stéréotypes sur le sujet. Un revenu universel, cela ne sert pas à payer les gens à ne rien faire, comme on l'entend trop souvent. Il y a aussi l'idée que cela n'est pas juste. En effet, comme il est universel, ce revenu est forcément distribué à tout le monde, mais il est ensuite possible d'introduire des mesures fiscales qui obligent les personnes qui n'en ont pas besoin à rendre cet argent.

Dans l'approche que je défends, le revenu universel n'est pas un assistanat, mais au contraire un tremplin. Il donne une sécurité

psychologique à son titulaire, à un moment donné dans sa vie. J'ai rencontré des jeunes qui voulaient créer des entreprises, mais qui devaient travailler à côté, et ne disposaient pas d'assez de temps. Le revenu universel doit leur assurer une liberté et une sécurité pour entreprendre. Il contribue ainsi au dynamisme et pas du tout à l'oisiveté.

Ce revenu permet aussi de démocratiser l'entrepreneuriat ou de démocratiser ce que le président de la République appelle le mérite et qui pour moi n'est pas démocratique. Il permet de mettre tous ses potentiels bénéficiaires sur le même plan : si je veux réduire mon activité pour me former, pour garder mes enfants, parce que j'ai un projet de création d'entreprise, je dispose de temps et d'argent pour le faire.

Qu'avez-vous entrepris en Nouvelle-Aquitaine et pourquoi votre projet n'a-t-il pas abouti ?

Le conseil régional ayant la compétence « recherche », il s'agissait de construire avec des universitaires des recherches permettant de faire une évaluation des effets induits. J'avais réuni des chercheurs en sociologie, démographie, psychologie, sciences politiques, politiques publiques... et nous avions commencé à réfléchir sur les conditions possibles de telles expérimentations. Mais le budget qui m'était alloué par le conseil régional (100 000 euros) ne permettait pas d'entamer ces recherches...

Le conseil départemental ayant, lui aussi, engagé un processus d'expérimentation avec des moyens plus importants, j'ai préféré retirer

mon engagement, estimant qu'il n'y a pas à faire de doublon avec l'argent public. Notre approche philosophique était aussi divergente. Les départements ont en charge l'aide sociale. Dans leur logique, cela revenait à marier la notion de revenu universel avec l'assistantat et pas avec l'entrepreneuriat.

Comment jugez-vous la situation aujourd'hui ?

Avec la campagne électorale de 2017, Benoît Hamon a contribué à placer le concept de revenu universel sous les projecteurs mais il l'a aussi tiré vers une sorte de revenu de solidarité active (RSA) quasi automatique. De fait, fondre les différents minima sociaux, c'est très bien, mais cela ne correspond pas à l'objet. Or, dans un monde du travail en pleine mutation, le revenu universel devrait être un outil indispensable pour faciliter les transitions.

De mon point de vue, ce sont les répercussions sociétales qui sont les plus intéressantes. Mais elles ne peuvent s'expérimenter « grandeur nature » car une expérimentation limite le temps et l'espace, ce qui change les représentations et les projections individuelles, et de ce fait les comportements par rapport à une véritable instauration. C'est la raison pour laquelle je crois plus aux recherches.

Actuellement, l'idée du revenu universel est en jachère, mais c'est curieux car elle revient régulièrement dans les débats. Cela ne va jamais jusqu'au bout, mais cela revient à chaque fois, de manière un peu plus forte, peut-être que la prochaine sera la bonne. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR ALAIN BEUVE-MÉRY